

VIVRE ENSEMBLE

Association loi 1901 ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées psychiques
3, Square Paul Dukas 76240 Le Mesnil Esnard Tel : 02 35 80 59 14

Retour accueil

Le Lien

Le 13 Janvier 2006,

Chers Amis,

Comme prévu, notre réunion du 12 décembre dernier s'est déroulée au Mesnil Esnard . Après un compte rendu de nos entrevues avec la DDASS et avec l'association La Clef, chacun a désiré s'exprimer sur le projet de Studios regroupés et un tour de table a été organisé. Celui-ci a fait apparaître des divergences sur l'organisation de la maison. Différentes opinions ont été exprimées :

- certains préconisant de faire un simple projet de location de logement , sans intervention de personnel salarié, avec pour seule intervention des bénévoles.
- D'autres préconisant un encadrement beaucoup plus important , allant jusqu'à la présence de personnel salarié la nuit.
- Entre ces deux positions, des positions variées, approuvant le projet tel qu'il est écrit et s'inspirant des maisons de l'association les Demeures des sources vives. Il est bon que chacun se soit exprimé, cela a mis en évidence les avantages et inconvénients de différentes propositions.

Deux sujets sont communs : Il nous faut trouver un lieu et il serait souhaitable de bénéficier d'une subvention pour faire face au personnel d'accompagnement.

A la fin de la réunion, tous ont été d'accord pour que M. Quignon et M. Héron présentent le projet à Monsieur Foubert, Conseiller Général chargé des personnes handicapées pour voir quelle existence juridique pouvait avoir notre projet et d'obtenir du Conseil Général une subvention de fonctionnement , - et que M. Héron rencontre M. Albertini, Maire de Rouen, afin de lui demander de nous trouver un lieu pour notre projet.

Ces deux entrevues se sont déroulées de façon positive, nous avons été écoutés et compris. Nos interlocuteurs nous ont assuré de leur soutien et interviendront pour faire aboutir notre projet qui leur semble cohérent et répondant à des besoins évidents .

En attendant la suite donnée à ces deux interventions, il faut continuer notre action. Il faut battre le fer quand il est chaud... !

C'est pourquoi je vous propose une action : Que chacun de nos adhérents prenne rendez-vous avec son Conseiller Général et aille lui présenter notre projet.

A cet effet, je vous envoie un projet concentré (il ne faut pas ensevelir nos élus par de la paperasse...) . que chacun apporte des arguments sur la nécessité d'une prise en charge des personnes handicapées psychiques. Ne pas oublier de dire que 1% de la population est atteinte, quelque soit la région ; ainsi si dans votre commune il y a 5000 habitants, dites : « Monsieur le Conseiller Général , il y a environ 50 personnes atteintes environ dans cette commune, certes tous ne sont pas « stabilisés », malheureusement ; mais beaucoup pourraient bénéficier d'une telle structure avec grand profit... » Mais en parlant avec votre cœur, vous trouverez les bons arguments. N'oubliez pas de dire que notre projet a été présenté à M. Foubert, responsable des personnes handicapées au Conseil Général et de lui demander de défendre notre projet auprès de cette personne et devant le Conseil Général. N'oubliez pas de lui dire que vous le rencontrerez à nouveau dans quelque temps pour lui demander où en est l'avancement du projet... !.

Il est facile de rencontrer son Conseiller Général, il suffit d'aller à la mairie de son lieu de résidence et de demander la date et le lieu de la prochaine permanence du Conseiller Général du Canton.

Chères amies et chers amis , restons combatifs , déterminés et persévérants.

Surtout gardons nos liens d'amitié, car à porter à plusieurs le fardeau, la charge est plus légère ... Notre petit buffet à la fin de notre réunion a été , à cette effet, une bonne occasion de resserrer nos liens .

BONNE ANNEE 2006 !!!

Bien amicalement

André Héron

LETTRE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Amies, Chers Amis,

Après avoir sollicité une entrevue avec le Maire de Rouen, je viens d'obtenir un rendez vous pour le 4 janvier 2006. J'en profiterai pour lui demander un lieu, terrain, maison , ou local à rénover pour notre projet de Studios Regroupés.

Je vous envoie copie de la lettre que j'ai l'intention de lui remettre en mains propres, lui indiquant les difficultés rencontrées à la DDASS, ainsi que les incohérences des décrets et notes concernant le logement des handicapés psychiques.

Copie également de notre projet condensé , qui sera remis à M. Pierre Albertini et ensuite à M . Foubert, lors de l'entrevue que nous aurons , M. Christian Quignon et moi-même le 5 janvier. Dans ce projet, j'ai essayé de tenir compte des remarques faites lors de notre assemblée générale du 12 décembre 2004. Dans ce projet, il n'est pas défini de manière précise comment la vie sera organisée dans la maison... cela restera à définir. Obtenir un appui à la fois de la Mairie de Rouen et du Conseil Général, voilà qui commencerait bien l'année !!

Après les entrevues avec M. Albertini et M. Foubert, je vous contacterai pour fixer une date pour une prochaine réunion.

Dans cette attente, je vous souhaite

Une TRES BONNE ET HEUTEUSE ANNEE 2006

PS : Je serai heureux de recevoir toutes vos remarques.